



**Maison des
Jeunes & de la Culture
de GOURDON**

Rapport Financier

2025

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total de bilan s'élève à **390 595 €** présente **un bénéfice de 12 470 €**

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante de l'annexe.

1. Faits et caractéristiques de l'exercice :

Cet exercice, comme le précédent, est calculé sur une période de douze mois.

2. Principes, règles et méthode comptables :

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers dont le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Le principe d'indépendance des exercices comptables a été une nouvelle fois appliqué sur cet exercice 2025 et nous a amenés à retraiter les produits d'activités et des adhésions versés entre le 1er septembre 2025 et le 31 décembre 2025, selon la règle des 6/10^{èmes} :

Le rattachement sur l'exercice 2026 des cotisations et des adhésions perçues sur les quatre derniers mois de 2025 et correspondant à la période du 1er janvier au 30 juin 2026 a pour conséquence la constatation d'un produit constaté d'avance de **51 755 €**.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	74720000 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	424.55 €
79110000 Transferts charges d'exploitation (IJ CPAM)	64900000 REMB IJ CPAM	2 039.64 €
79110000 Transferts charges d'exploitation (IJ Prévoyance)	64910000 REMB IJ Prévoyance	
791... Transferts charges d'exploitation (remboursements de formations)	75801000... Remboursements de formations	21 251.67 €

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
 - Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024

3. Bilan au 31 Décembre 2025 :

Actif	EXERCICE 2025			2024	Passif	2025	2024
	Brut	amort/prov	Net	Net		Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 942	3 942			FONDS ASSOCIATIF		
Concessions et droits similaires					Fonds propres complémentaires	23 330	23 330
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Autres réserves	20 383	20 383
Install. techn. mat. et outillage	18 751	18 751			Report à nouveau	-94 819	-131 174
Autres immobilisations corporelles	38 007	22 525	15 481	3541	Résultat de l'exercice	12 470	36 354
Immobilisations corporelles en cours	1397		1397	1397	Subventions investissements	66 365	9 450
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Total I	27 729	- 41 657
Autres immob. Financières					FONDS DEDIES		
Total I	62 097	45 218	16 879	4 939	Fonds dédiés sur subvention		9 000
ACTIF CIRCULANT					Total II		9 000
Stocks					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Matières 1 ^{ères} et autres approvisionnements					Provision pour risques		
Avances et acomptes versés sur commandes	1 370		1 370	519	Provision pour charges	57 613	53 231
Créances					Total III	57 613	53 231
Usagers et comptes rattachés	141 400	10 778	130 623	135 754	DETTES		
Autres créances	143 393		143 393	120 977	Emprunts et dettes établissement de crédit		
Divers					Avoirs et acomptes reçus sur commandes en cours	3 250	4 734
Disponibilités	90 747		90 747	63 782	Fournisseurs et comptes rattachés	206 241	185 152
Charges constatées d'avance	7 584		7 584	7 525	Dettes fiscales et sociales	42 635	54 747
Total II	384 494	10 778	373 716	270 728	Autres dettes	1 372	965
Total général (I+II)	446 591	55 995	390 595	333 495	Produits constatés d'avance	51 754	67 322
					Total IV	305 253	312 921
					Total général (I+II+III+IV)	390 595	333 495

4. Notes sur le bilan :

Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.
Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire.
Les durées pratiquées sont les suivantes :

- Amortissement Logiciel : 3 ans
- Installations techniques et matériels : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 8 ans

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Concessions, droits, brevets,	3 942 €	0 €	0 €	3 942 €
Installations techniques, matériels	20 495 €	0 €	1 745 €	18 751 €
Installations générales	10 264 €	12 952 €	0 €	23 216 €
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 197 €	1 594 €	0 €	14 791 €
Immobilisations corporelles en cours	1 397 €	0 €	0 €	1 397 €
TOTAL	45 354 €	14 546 €	1 745 €	58 155 €

Amortissements/provisions :

Rubriques	Amortissements cumulés début d'exercice	Augmentation dotations exercice	Diminution reprises exercice	Amortissements cumulés à fin exercice
Concessions, droits	3 942 €	0 €	0 €	3 942 €
Installations techniques, matériels	20 495 €	0 €	1 745 €	18 751 €
Installations générales	7 108 €	2 242 €	0 €	9 350 €
Matériel bureau, informatique, mobilier	12 812 €	363 €	0 €	13 176 €
TOTAL	44 357 €	2 606 €	1 745 €	45 218 €

Etat des créances et des dettes :

ETAT DES CREANCES		Solde fin d'exercice	Créances à moins d'un an	2024
Autres immobilisations financières				0 €
Clients douteux et litigieux		14 917 €	14 917 €	11 336 €
Autres créances clients		126 483 €	126 483 €	135 754 €
Personnel et comptes rattachés		5 974 €	5 974 €	3 099 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		541 €	541 €	2 372 €
Divers états et autres collectivités publiques		135 313 €	135 313 €	113 545 €
Débiteurs divers		1 566 €	1 566 €	1 960 €
Charges constatées d'avance		7 584 €	7 584 €	7 525 €
TOTAL		292 377 €	292 377 €	275 592 €
ETAT DES DETTES		Solde fin d'exercice	Créances à moins d'un an	2024
Emprunts, Dettes, Crédits à 1 an maximum à l'origine		0 €	0 €	0 €
Fournisseurs et comptes rattachés		206 241 €	206 241 €	185 152 €
Personnel et comptes rattachés		15 634 €	15 634 €	21 686 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		20 542 €	20 542 €	21 408 €
Autres impôts taxes et assimilés		6 459 €	6 459 €	11 653 €
Autres dettes		1 372 €	1 372 €	965 €
Produits constatés d'avance		51 754 €	51 754 €	67 322 €
TOTAL		302 003 €	302 003 €	308 186 €

La dette fournisseur correspond à des factures essentiellement de fin d'année qui seront réglées courant 2026.

La dette fiscale et sociale équivaut aux charges trimestrielles de décembre 2025 (réglées en janvier 2026), aux provisions pour congés payés.

Tableau de variation des fonds associatifs

	Fonds propres au 31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	23 330 €				23 330 €
Réserves	20 383 €				20 383 €
Report à nouveau	-131 174 €	36 354 €			-94 819 €
Résultat de l'exercice	36 354 €	-36 354 €	12 470 €		12 470 €
Subvention investissement	9 450 €		57 340 €	425 €	66 365 €
TOTAL avant répartition	-41 657 €	0 €	69 810 €	425 €	27 729 €

5. Comptes de Résultat au 31 Décembre 2025:

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats, Autres charges externes	236 452 €	189 906 €	Production vendue (biens et services)	180 584 €	172 829 €
Impôts, taxes et versements assimilés	7 211 €	6 132 €	Cotisations	13 887 €	12 656 €
Rémunération du personnel	315 027 €	325 072 €	Subventions d'exploitation	448 921 €	463 029 €
Cotisations sociales	74 962 €	84 227 €	Dons manuels	49 €	146 €
Dotations aux amortissements	4 583 €	14 445 €	Autres produits	30 877 €	14 292 €
Dotations aux provisions	4 382 €	6 609 €	Reprise sur amortissement, dépréciations, provisions	2 536 €	5 746 €
Autres charges	16 407 €	6 373 €			
TOTAL (I)	659 023 €	632 764 €	TOTAL (I)	685 854 €	668 697 €
Autres intérêts et charges financières	17 €	6€	Autres intérêts et produits financiers	230 €	38 €
Charges exceptionnelles	14 573 €		Produits exceptionnels	€	389 €
TOTAL DES CHARGES (I+II)	673 613 €	632 770 €	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	686 084 €	669 124 €
BENEFICE	12 470 €	36 354 €			
TOTAL GENERAL	686 084 €	669 124 €	TOTAL GENERAL	686 084 €	669 124 €

6. Notes sur le compte de résultat :

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation sont en hausse d'environ 2.57 % par rapport à 2024.

Mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre **la Mairie de Gourdon**, la **fédération régionale des MJC d'Occitanie** et la **MJC de Gourdon**. Cette dernière prévoit l'octroi d'une subvention révisée annuellement en regard des bilans et projets. Pour l'année 2025, son montant est de **156 000€**.

La **C.C.Q.B** a subventionné à hauteur de **140 000€** (110 000€ pour l'ALSH et 30 000€ pour la partie ESPACE DE VIE SOCIALE)

Nous avons perçu cette année une **subvention FONJEP MJC** d'un montant de **7 107 €**.

La **Caisse d'Allocations Familiales** nous attribue plusieurs subventions pour un montant total de **140 600€**

- SUBVENTION PSO
- SUBVENTION ESPACE DE VIE SOCIAL
- SUBVENTION PS JEUNESSE
- SUBVENTION VOLET HANDICAP

Nous avons aussi reçu une subvention départementale à hauteur de 2000€ et diverses subventions pour 1 123 €

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation ont augmenté de 4.15 % par rapport à 2024.

Les charges de rémunération du personnel ont diminué de 1.63 %, et les cotisations sociales ont diminué de 11.00 %

Etat des services rendus gratuitement :

La mairie de Gourdon met à la disposition de la MJC du personnel municipal pour la cantine et le ménage durant la période du périscolaire

Elle met aussi à notre disposition plusieurs locaux de la ville : siège administratif, le foyer Daniel roques, ALSH courtes pattes, les salles des Pargueminiers et des Consuls, et l'ensemble des salles du bâtiment que nous partageons avec l'école de musique, ...

La CCQB met à la disposition de la MJC l'ensemble des structures sportives (gymnases et dojo)

7. Budget Prévisionnel 2026 :

Dépenses		Prévisionnel	Recettes		Prévisionnel
60	Achats	46 000,00€	70	REMUNERATION DES SERVICES	200 000,00€
	Alimentation	5 000,00€		Participation des usagers	195 000,00€
	Fournitures d'atelier ou d'activités	5 000,00€		Autres prestations (cotisations)	5 000,00€
	Eau Gaz Electricité	0,00€		autres produits (Autofinancement)	0,00€
	Fournitures d'entretien et de bureau	3 000,00€			
	Chauffage, Carburant	3 000,00€			
	Autres (à préciser)	30 000,00€	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	464 000,00€
		0,00€		ETAT	7 000,00€
61	Services extérieurs	46 000,00€		FIV Contrat Ville	0,00€
	Sous traitance générale	30 000,00€		Opérations Ville Vie Vacances	0,00€
	Formation	0,00€		DDASS	0,00€
	Location	6 000,00€		SDJES (Fonjep)	7 000,00€
	Travaux d'entretien et de réparation	2 000,00€		Education Nationale	0,00€
	Primes d'assurances	6 000,00€		DRAC	0,00€
	Documentation/ études et recherches	1 000,00€		DDTEFP	0,00€
	Autres (à préciser)	1 000,00€		Emplois aidés par l'ETAT	0,00€
		0,00€		DDJPJJ	0,00€
62	Autres Services externes	115 000,00€		DDE	0,00€
	Transports d'activités et d'animation	3 000,00€		CLAS	0,00€
	Interv., Prest., Missions réception, Com.	2 000,00€		Fonds Social Européen	0,00€
	Frais postaux-téléphone-cotisations-plaquette-p	4 000,00€		DEPARTEMENT	0,00€
	Autres : Postes FR et CAC et ExperT Social b	100 000,00€		COMMUNE	156 600,00€
	Cotisations diverses + Frais divers	6 000,00€		CCQB	140 000,00€
63	Impôts et taxes	0,00€		CAF & MSA	118 800,00€
	Taxes sur salaires	0,00€		Prestation de Service & MSA	60 000,00€
	Autres impôts et taxes (Uniformation)	0,00€		Handicap	21 800,00€
		0,00€		Bonus Territoire	30 000,00€
64	Charges de personnel	460 000,00€		Convention Loisirs + Plan Mercredi	7 000,00€
	Rémunérations brutes	345 000,00€		CAF	41 600,00€
	Charges sociales de l'employeur	110 000,00€		EVS	27 600,00€
	Autres charges	5 000,00€		PS Jeunes	14 000,00€
		0,00€	75	AUTRES PROD.S GESTION COURANTE	13 000,00€
65	Autres Charges de gestion courante	0,00€		Adhésions	13 000,00€
	Charges supplétives	0,00€		Produits supplétifs (identique à cpte 65)	0,00€
66	Charges financières	0,00€	76	PRODUITS FINANCIERS	0,00€
	Intérêt des emprunts	0,00€			0,00€
	Autres Charges financières	0,00€	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00€
67	Charges exceptionnelles	0,00€	78	REPRISE SUR AMORTIS. ET PROV.	0,00€
68	Dotations	10 000,00€	79	TRANSFERT DE CHARGES	0,00€
	Dotations aux amortissements	5 000,00€		Formation	0,00€
	Dotations aux provisions	5 000,00€			
	TOTAL DEPENSES	677 000,00€		TOTAL RECETTES	677 000,00€